

Messieurs, mes collègues et moi, nous n'ignorons pas qu'en venant vous poser la question de la résidence de l'Assemblée nationale, nous touchions à ce qu'on appelle une question brûlante. Nous aurions évité cette discussion, si pour cela il n'avait fallu braver que des difficultés même très graves.

Eh ! mon Dieu, nous ne comptons plus aujourd'hui avec les difficultés. Mais nous étions en présence d'une impossibilité véritable : l'impossibilité de gouverner, d'administrer avec deux centres de gouvernement séparés et éloignés, l'un siégeant à Paris, l'autre à Bordeaux. En temps ordinaire, ce serait déjà une impossibilité évidente ; mais elle est encore plus absolue, plus manifeste à l'époque où nous vivons, la plus extraordinaire sans contredit que notre pays et qu'aucun pays au monde ait jamais traversée.

Où la question que nous vous posons est des plus graves et des plus difficiles ; mais une vie déjà longue m'a appris que plus les situations sont délicates et plus les questions sont périlleuses, plus le moyen efficace de s'en tirer, c'est la vérité, c'est la franchise et la sincérité la plus complète. (Vive approbation.)

Eh bien, messieurs, j'espère résoudre les difficultés de cette discussion, grâce à une entière sincérité, et vous allez juger si je tiens la promesse que je vous fais.

Pour vous faire sentir la nécessité impérieuse qui nous a portés à soulever cette discussion, je suis obligé de vous retracer, en peu de mots, ce que nous avons fait depuis quelques semaines, et de vous montrer le moment précis où l'action du gouvernement s'est forcément ralentie.

Dès les premiers jours, vous avez pu voir si nous avons perdu le temps du pays et le vôtre ; et le temps est, aujourd'hui, une de nos principales richesses. (C'est vrai !) Vous vous êtes réunis le 12, ou plutôt le 13 février, et nos travaux commençaient avec les vôtres ; car c'est avec vous que nous avons travaillé, que nous avons tout fait, et que nous continuerons à tout faire. Vous avez hâté les vérifications de pouvoirs ; en trois jours, vous étiez constitués ! Le 17 février, vous nous avez fait l'honneur de nous charger du pouvoir exécutif, mes collègues et moi, honneur accablant, dont nous sommes tout à la fois reconnaissants et effrayés, quand tous les jours nous voyons les difficultés qui se présentent à nous. Le 17 février, vous nous avez imposé cette grande tâche ; le 19, le cabinet se présentait devant vous ; il n'avait mis que deux jours à se constituer ; le 19 au soir, je parlais pour Paris ; le 20, j'y étais arrivé ; le 21 j'étais en présence du chancelier de la Confédération du Nord.

Ma pensée, je ne le dissimulerai pas, ma pensée, c'était la paix. Et que pouvions-nous faire ? Paris, on l'a très-bien dit, Paris n'a pas pris, mais affamé, Paris avait dû ouvrir ses portes. Nos armées, malgré le dévouement des soldats, malgré le mérite des généraux, étaient dispersées ; l'armée du Nord était dans les places ; l'armée de la Loire avait été obligée de se replier sur Lalvay ; l'armée de l'Est avait été contrainte de se réfugier en Suisse.

Quelle force avions-nous pour traiter de la paix ? Messieurs, je ne voudrais pas vous rappeler le souvenir de tant de douleurs ; mais à Versailles nous nous sommes défendus, je puis le dire, avec notre indignation, avec notre désespoir, et nous avons réussi quelquefois à la faire respecter ; car, de la force, par suite de nos malheurs, nous n'en avions aucune. (Mouvement.)

Nous avons signé les préliminaires de paix en cinq jours ; nous les avons apportés, vous avez eu la profonde sagesse de comprendre que de discuter longuement la paix n'était qu'augmenter nos souffrances sans nous donner aucune force réelle, et que c'était peut-être même nous faire perdre quelque chose de notre dignité. Grâce à la promptitude de votre résolution, nous avons fait cesser l'occupation de Paris, qui aurait pu durer encore quelques semaines ; nous l'avons fait cesser en quarante huit heures.

Je ne crains pas de l'affirmer ; il n'y a pas eu un seul moment de perdu dans ces dix premiers jours.

Mais depuis alors, je l'avoue, l'action s'est ralentie sensiblement ; et tout ce que nous devions faire, je ne dirai pas avec précipitation, mais avec la célérité que nous imposent les circonstances, nous n'avons pas pu le faire aussi vite que nous l'aurions

voulu. Je vais vous en signaler les motifs ; et ces motifs vous montreront si c'est légèrement que nous sommes venus vous proposer de transporter le siège du gouvernement, sinon à Paris même, du moins très près de Paris.

Quelle est la mission que vous nous avez donnée ? Ce n'était pas de constituer la France ; nous en aurions eu le pouvoir ; mais vous avez la sagesse de ne pas le vouloir ; vous nous avez donné la mission de réorganiser le pays. Après avoir rendu la paix, il fallait obtenir l'évacuation, la négocier chaque jour, la surveiller ; car ce n'est pas tout que d'écrire dans un traité : l'évacuation aura lieu tel jour, il faut la suivre pas à pas et la surveiller dans tous ses détails. D'ailleurs, cette difficulté n'est pas particulière à notre époque ; après les grandes guerres, les évacuations n'ont pu être obtenues qu'à la suite de négociations presque quotidiennes.

Après avoir obtenu l'évacuation, qui est à peine commencée et qui se continue sans interruption, il fallait assurer tous les services administratifs et financiers. Pour assurer tous les services, il fallait s'adresser presque tous les jours au grand établissement de la Banque de France, qui a rendu au pays d'immenses services et qui continue à le lui rendre tous les jours.

Il fallait ensuite assurer l'ordre. Vous ne l'ignorez pas, il y a des hommes qui ne craignent point, s'ils n'étaient contents, de faire succéder la guerre civile à la guerre étrangère ; ils sont peu nombreux, je le sais ; et je ne veux pas les confondre avec les hommes honorables et sincères, qui font de la République leur idéal de gouvernement. Mais enfin, ces hommes existent et agissent ; personne ne peut le nier. Il fallait donc assurer l'ordre, et je n'hésite pas à le dire, nous qui ne voulons pas légèrement précipiter la France dans la guerre civile, c'est en réunissant des forces imposantes que nous avons voulu décourager ces hommes coupables, avant d'en être réduits à les vaincre. (Très-bien ! très-bien !)

Pour réunir ces forces, il a fallu les prendre dans toute la France, les transporter à Paris par des routes ruinées, où elles se rencontraient avec des troupes prussiennes qui se retiraient. Nous sommes parvenus à faire opérer tous ces mouvements.

Mais, l'ordre assuré, il fallait refaire notre administration tout entière. Vous savez tous que le personnel administratif en partie mal choisi, en partie démissionnaire, en partie hostile. (Très-bien ! très-bien !). Puis, vous savez aussi que tous les corps électifs ont été abolis ; il faut les recomposer. (Très-bien ! très-bien !)

Il faut, en outre, pourvoir le mieux, et le plus tôt possible à une foule de grandes charges de magistratures actuellement vacantes. Il faut ramener nos prisonniers, leur rendre la France ; avec eux et en choisissant parmi eux, refaire une armée, qui est aujourd'hui le premier de nos besoins, soit pour la politique, et je ne parle que d'une politique de paix, soit pour le maintien de l'ordre dans tout le pays.

Il faut rendre à nos provinces les mobiles, les mobilisés ; il faut rendre à l'agriculture des bras indispensables, surtout en ce moment. Il faut faire renaitre la vie partout, et, en faisant renaitre la vie, faire renaitre le calme, obtenir l'apaisement des passions si nous le pouvons, puis enfin nous occuper de l'Europe agitée par le grand et terrible spectacle auquel elle vient d'assister, et par le drame auquel, — je ne voudrais lui adresser aucun reproche, — auquel elle n'a apporté qu'une main trop réservée. (Très-bien ! — Applaudissements.)

Voilà ce qu'a été notre tâche, messieurs ! Je vous le dis, nous ne pouvons dire qu'elle est accomplie ; mais je suis forcé de vous déclarer avec regret qu'elle ne l'est pas. Et cependant, j'ose le dire devant vous et devant la France entière, mes collègues et moi, nous donnons tout notre temps à nos devoirs envers le pays ; nous lui donnons toutes nos forces, nous nous exprimons de fatigue... (Nouveaux applaudissements.)

Mais cette œuvre de réorganisation, je ne la confonds pas avec celle de la reconstitution politique ; je distinguerai complètement tout à l'heure l'organisation et la constitution, car nous n'avons accepté que la mission de réorganiser le pays, entendons-nous bien. Mais, cette œuvre-là, il faudrait qu'elle exécutât, avec une rapidité extraordinaire ; et dans l'état actuel des choses, elle ne s'accomplit qu'avec lenteur.

Quelques parties de cette œuvre si vaste,

grâce au zèle que nous y mettons, permettez-moi de le dire, s'accomplissent avec une certaine rapidité ; mais les plus importantes ne s'accomplissent, je le répète, qu'avec lenteur, et le motif le voici :

On ne peut pas faire tout cela, on ne peut pas veiller sur l'évacuation, rétablir tous les services financiers, recomposer toute une administration, ce qui suppose une multitude de choix, même examiné, discuté entre tous les collègues qui y participent ; on ne peut pas ramener les prisonniers, réorganiser une armée, renvoyer tous ces mobiles, si nécessaires à toutes les industries ; on ne peut faire tout cela par une correspondance établie entre deux parties du gouvernement, l'une résidant à Paris, l'autre résidant ici. (C'est vrai ! c'est vrai !)

A l'heure qu'il est, notre seul moyen, c'est la correspondance. Je vous disais hier que nous aurions dû, depuis plusieurs jours, avoir déjà nommé nos négociateurs pour la rédaction du traité définitif. Nous devons l'avouer, car c'est vrai, nous avons été moins prompts que les Prussiens. Et pourtant notre intérêt certain est de ne pas retarder cette rédaction du traité définitif, de ne pas retarder surtout la réunion de ce tribunal, auquel seront déferés tous les abus et tous les excès qui se commettent pendant que les troupes étrangères exécutent leur retraite.

Lorsqu'il s'agit de faire toutes ces choses, il faut se consulter, il faut s'entendre il faut discuter les choix qu'on fait, et quand, tous les jours, à chaque instant, il faut écrire sur toutes espèces de sujet, sur le choix d'un individu, c'est presque impraticable.

On nous a dit : Vous avez le télégraphe ! C'est vrai, nous avons le télégraphe ; mais quand nous l'employons, nous avons pour confident le chancelier de la Confédération du Nord (Sourires), car le télégraphe dont nous nous servons et celui dont il se sert, c'est le même.

Malgré tant d'obstacles, nous avons essayé de vaincre la difficulté ; oui, nous l'avons vaincue ; mais nous avons été obligés, en toute conscience et en toute sincérité, de venir vous dire que nous ne pouvions pas surmonter cette impossibilité de deux centres de gouvernement.

Voilà notre excuse d'avoir soulevé cette question. Je le dis en toute franchise, et vous êtes trop hommes de sens pour ne pas comprendre, au simple exposé que je viens de faire, l'impossibilité absolue que nous avons rencontrée et qui nous a portés à vous soumettre la question que vous avez maintenant à résoudre.

Quelques personnes ont prétendu qu'il serait facile de triompher de la difficulté qui nous arrête, et ceux qui l'ont dit sont, sans aucun doute, des hommes éminents et bien intentionnés ; mais ils n'avaient pas fait pourtant les expériences que nous faisons tous les jours. On nous a dit :

« Pourquoi ne pas réunir les deux parties du gouvernement en un seul lieu ? »

« Pourquoi ne laisseriez-vous pas à Paris un général et un préfet, et ne rassembleriez-vous pas à Bordeaux tous les membres du gouvernement ? »

Un préfet ! un général ! Paris ! Tout à l'heure je vous montrerai ce qu'il y a de sérieux dans une telle supposition ; mais avant d'entrer dans ces détails — et je ne veux pas retenir trop longtemps votre attention sur ce sujet — je vous ferai voir cependant que, quelque peu d'importance qu'on attache au gouvernement de Paris dans ce moment, il y a une absolue nécessité qu'une partie des membres du cabinet soient présents dans la capitale.

Je prends un exemple ; je l'ai déjà dit, il faut suivre l'évacuation pas à pas, et chaque jour le ministre des affaires étrangères a été obligé d'aller à Versailles pour s'expliquer avec le chancelier de la Confédération du Nord sur un point ou sur un autre. Tantôt c'était l'évacuation des forts, tantôt ce sont des corps français et des corps prussiens qui se rencontrent, les corps français allant à Paris et les corps prussiens les croisant pour rentrer en Allemagne.

Si je pouvais vous initier à tous les détails de ces négociations, vous verriez qu'il était impossible, absolument impossible, que M. le ministre des affaires étrangères ne fût pas à Paris même, c'est-à-dire à une demi-heure de Versailles, où le chancelier du Nord avait sa résidence.

Tous les jours on se plaint auprès de nous des incidents dont l'évacuation est accompagnée, et l'on a raison de se plaindre ; on fait bien de nous signaler ces incidents, quelque douloureux qu'ils soient. Ceux qui s'a-

dressent au ministre des affaires étrangères btiennent, en très peu d'heures, une réponse et souvent une satisfaction du gouvernement prussien.

Où, je vous le demande, la nécessité pour le ministre des affaires étrangères d'être à Paris n'e-t-elle pas absolue ?

Voilà déjà un ministre qui ne peut à aucun prix être à Bordeaux. En voici maintenant un autre. Nous sommes obligés, comme je le disais tout à l'heure, de rétablir les services financiers. A cet égard, je dois rendre justice aux contribuables français : l'impôt est perçu si vite et si exactement dans les pays non occupés, que nous pouvons à peine nous apercevoir d'un ralentissement dans la recette. Aussi, je rends cet hommage à la France, elle s'empresse de s'acquitter envers son gouvernement, envers l'Etat, sachant bien quelles sont les difficultés de la situation présente. (Très bien ! très bien !)

Mais, vous ne l'ignorez pas, les produits de l'impôt ne sont pas égaux aux charges qui pèsent actuellement sur nous. Il nous faut recourir à d'autres moyens, et tout d'abord il faut nous entendre avec la Banque de France.

Lorsque j'étais à Paris, tout préoccupé des négociations de Versailles, je devais, tous les matins, voir le gouverneur de ce grand établissement, car il faut bien que nous l'ayons tous les jours de nos besoins qui, à chaque instant, se renouvellent, en lui disant que c'est sur tel point ou tel autre que ces besoins se produisent.

Il y a nécessité de nous entendre tous les jours avec les directeurs ; car, vous le savez, la Banque, et c'est la force de son crédit, la Banque est une institution parfaitement indépendante du gouvernement. Son conseil est composé des propriétaires de son vaste capital, qui usent de leurs droits de propriétaires ; et quand le gouvernement s'adresse à elle, et qu'elle a le plus grand désir de répondre à ses appels, les propriétaires discutent et délibèrent dans leur complète liberté et dans leur indépendance.

Ainsi, nous devons être en communication continue avec le gouverneur de la Banque de France, et je vais vous en donner une nouvelle preuve.

J'ai invité M. le ministre des finances à m'accompagner à Bordeaux, pourquoi ?

On a beaucoup dépensé à Paris pendant le siège ; mais ce qu'il y a de remarquable dans ce siège mémorable, c'est que Paris a ignoré complètement ce qui se passait en province ; et j'ai moi-même vu cet homme, c'est qu'il a espéré qu'il viendrait à son secours, c'est qu'il a vécu d'illusions, — nobles et généreuses, illusions ! — et que, sans être secouru, et déçu dans ses espérances, il a tenu jusqu'au bout et n'a pas failli un seul moment. Oui, je le répète à la complète ignorance de ce qui se passait ici.

Quand nous avons dit à nos fonctionnaires financiers quelles dépenses avaient été faites à Tours, à Bordeaux, ils ont été surpris, effrayés.

UN MEMBRE. — Il y avait de quoi !

M. THIERS, chef du pouvoir exécutif. — Je ne veux blâmer personne ; je ne suis pas de ceux qui incriminent si sévèrement le passé. Non ; je suis étranger aux hommes qui ont gouverné dans cet espace de temps. Mais Dieu me garde de les accuser ! Je sais trop bien combien il est facile d'accuser ceux qui ont agi. (C'est vrai ! c'est vrai !)

Cependant, il y a eu des fautes énormes commises.

M. le ministre des finances avait besoin d'établir un bilan. Il est venu ici ; il y a travaillé. Ce bilan était indispensable pour servir de fondement aux propositions que nous aurons à vous faire. Mais sur le champion on a appelé M. le ministre à Paris, parce qu'il était nécessaire qu'il fût non-seulement auprès du gouverneur de la Banque, mais en relations directes avec tous les chefs de la finance ; car il faut nous adresser à tous les grands capitalistes de l'Europe. Et à cet égard je dois dire que le crédit de la France, au milieu de ses malheurs, est resté si solide que toute l'Europe lui offre les ressources financières dont elle peut avoir besoin. (Vifs applaudissements.)

Mais croyez-vous, messieurs, qu'en voulant déplacer une capitale, on peut déplacer du même coup les grandes créations du temps ! Est-ce que vous croyez qu'en essayant de déplacer une capitale, on peut déplacer aussitôt la Banque et le grand marché de capitaux ? Croyez-vous qu'il serait possible de transporter le marché dans cette belle ville, de qui nous avons reçu une si gra-

cieuse et si obligeante hospitalité, (Marques d'assentiment.) Non ! elle a son commerce qui est une des richesses de la France, mais elle n'est pas le grand marché des capitaux. Il a donc fallu que M. le ministre des finances quittât même ce travail qu'il avait commencé, qu'il a dû laisser inachevé, pour se transporter dans ce grand marché de capitaux auquel nous avons à nous adresser.

Vous le voyez, voilà déjà deux ministres, celui des affaires étrangères et celui des finances — et j'en vais citer un troisième, — qui sont forcément à Paris ! Et quand on nous dit de transporter le gouvernement tout entier à Bordeaux, je demande si nous le pouvons, s'il serait utile que M. le ministre des affaires étrangères, au lieu d'être auprès du gouvernement prussien, fût ici ; si M. le ministre des finances, au lieu d'être au milieu des établissements de financiers, fût ici. (Non ! non !)

Maintenant, je vais citer le troisième, dont je vous parlais tout à l'heure, le ministre de l'intérieur.

Messieurs, oui, c'est vrai, des menaces ont été faites à l'ordre public ; il ne faut pas se les dissimuler, de même qu'il ne faut pas non plus se les exagérer. Nous nous tromperions si nous voulions vous les dissimuler ; comptez sur notre loyauté, vous saurez toujours ce que nous saurons ; mais il ne faut pas non plus les grossir, il y aurait autant de danger à se les exagérer qu'à chercher à les oublier et à les méconnaître. Ce qui s'est passé à Paris est grave, sans doute ; cependant, il est entré, dans les récits qu'on en a fait, beaucoup d'erreurs, d'erreurs involontaires, et devant ces erreurs involontaires, il faut se conduire avec une patriotique prudence. (Très-bien ! très-bien !)

Je dois donc le dire, le jour où les Prussiens ont commis la faute, — que peut-être ils regretteront aujourd'hui (mouvement), d'entrer dans Paris, qu'ils ont été obligés d'évacuer en 48 heures, car ils ont été fidèles à l'engagement qu'ils avaient pris avec nous, le jour où les Prussiens sont entrés dans Paris, une grande émotion s'est emparée de la population parisienne ; c'était une émotion très-grande et très-concevable.

Le général si ferme, si sage, qui commande la force publique dans la capitale, a cru prudent, — et, pour ma part, j'ai approuvé d'avoir agi comme il a fait — a cru prudent de déplacer une assez grande quantité d'artillerie, qui était déposée près des lieux où les Prussiens avaient consenti à se renfermer.

Une portion de la population de Paris a voulu aider au transport de cette artillerie, et dans ce mouvement un peu tumultueux, un certain nombre de pièces ont été portées dans des lieux élevés où la population croyait les mettre en sûreté contre les intentions qu'elle prêtait à l'armée prussienne, et que je dois le dire, l'armée prussienne n'avait pas conçues. (Mouvements en sens divers.)

Messieurs, il faut que vous sachiez tout. Le mouvement de la population parisienne, dans sa première impulsion, n'avait rien de coupable ; cependant il a été exploité par des hommes mal intentionnés, de vrais coupables ; ils s'en sont servis comme d'un moyen pour égarer la population de la capitale. Mais tous les jours cette population s'éclaircit, tous les jours elle voit qu'on avait abusé de son patriotisme. Nous avons l'espérance fondée de l'éclaircir entièrement, de la ramener, et de pouvoir éviter, je dis le mot, la guerre civile. (Mouvement.)

Mes collègues et moi, messieurs, sur tous les points de la tâche qui nous est confiée, et qui est la réorganisation du pays, nous pensons de même. Si l'ordre est sérieusement et définitivement troublé, comptez sur notre dévouement pour le rétablir avec la dernière énergie. (Vive approbation sur un grand nombre de bancs.)

Nous ne parlerions pas avec l'émeute, — cela n'a jamais été dans l'habitude de ma vie ; — mais nous ne sommes pas si pressés de jeter le pays dans la guerre civile ; avec toutes ses horreurs, et si nous pouvons éviter l'effusion du sang par l'attitude de l'armée par sa force imposante, par le calme du gouvernement, nous serons trop heureux de venir vous dire que cette extrémité qui, un moment, a effrayé la France, il a été possible de la conjurer. (Très-bien ! très-bien !)

S'il faut maintenir l'ordre, nous le maintiendrons, quelle que soit la condition. Tant que nous aurons le pouvoir dans nos mains, soyez sûrs que la loi sera respectée ; mais si nous pouvons éviter de répandre le sang, nous nous ferons honneur d'avoir résolu la difficulté de cette manière pacifique, et vous

de trouver de l'ouvrage, se mirent à leur poste, non pas pour protéger la marchandise, mais pour défendre le pavillon.

A bord du Breton, la joie était grande. Quelle bonne fortune ! un trois-mâts des Philippines ! Un seul homme paraissait fort contrarié par cette rencontre : on devine le comte Raymond. Il regardait le ciel, croisait les bras, agitait la jambe droite sur la pointe du pied, et envoyait mentalement à tous les diables ce vaisseau qui perceait l'horizon de la pointe de ses mâts.

Surcouf avait déjà fait toutes ses dispositions, et sa figure rayonnait de bonheur.

Il frappa sur l'épaule du comte et lui dit :

— Vous ne m'avez jamais vu prendre un marchand à l'abordage ?

— Jamais, capitaine, répondit Raymond d'un ton sec.

— Eh bien, vous allez le voir !

— J'aimerais mieux le voir dans un autre moment, je ne vous le cache pas, dit le comte.

— Ah ! monsieur le comte de Clavières, reprit Surcouf, vous n'êtes pas raisonnable : le Breton n'est pas une gabare de transport au service d'un seul passager ; le Breton est un soldat qui fait son devoir et ne peut pas se déranger par excès de complaisance.

— Capitaine, dit le comte avec une dignité affectueuse, dès qu'un ami introduit l'aigreur dans une discussion, je

me tais, de peur de perdre l'ami.

— C'est que vous êtes d'un égoïsme révoltant, mon cher Raymond. Vous ne le remarquez pas, parce que vous ne pouvez vous placer à une certaine distance de vous-même.

Vous êtes égoïste comme ce soleil, qui fait son métier de soleil, sans se soucier des fièvres et des fléaux qu'il donne au monde indien.

— Votre comparaison me place trop haut, capitaine, et je n'ose vous répondre ; permettez-moi de descendre sur la terre, et je vous répondrai.

— J'écoute toujours une bonne raison, et je voudrais bien que le soleil me répondit quand je l'accuse.

— Eh bien, là, vraiment, de bonne foi mon cher capitaine, vous croyez-vous obligé de prendre à l'abordage tous les vaisseaux qui font leur chemin comme de bons bourgeois ? Ne pourriez-vous pas une seule fois, par tolérance, permettre à un de ces pauvres trafiquants d'arriver à bon port avec sa cargaison ?

Je suis charmé, dit Surcouf avec calme, de vous voir provoquer une question très-grave, et comme nous n'atteindrons pas ce navire avant deux heures, j'aurai le temps de vous éclaircir.

— Eclairciez-moi, dit Raymond, je ne demande pas mieux que d'avoir tort.

— Mon cher comte, reprit Surcouf, pourquoi faisiez-vous de la tapisserie à Versailles aux pieds des duchesses ? pourquoi vous habilliez-vous en berger à la laiterie de Trianon ? pourquoi bâtissiez-

vous vos cheveux avec du ciment d'amidon ?

— Belle question ! parce que... parce que je n'en sais rien... c'était la mode.

— Comte Raymond, un matin, si quelque loup de mer comme moi vous eût conseillé de paraître à l'œil-de-bœuf avec vos cheveux noirs naturels, un gilet de drap jaune et une veste bleue de marin, qu'auriez-vous répondu à ce loup de mer ?

— Je lui aurais tourné le dos en haussant les épaules.

— Eh bien, moi, je continue à vous regarder en face, sans hausser les épaules, lorsque vous entrez dans mon métier qui vous est inconnu, et je vous réponds.

— Surcouf, vous êtes charmant, dit le comte en serrant la main du capitaine.

— Vous croyez donc, reprit l'illustre marin, vous croyez donc que les galions courent la mer comme les carrosses sur l'avenue de Versailles. Ces rencontres sont rares, comme dit la Fontaine. Savez-vous le métier que je fais, je vais vous l'apprendre. Tant pis pour moi, je devrais garder mes secrets... J'ai là trente hommes à nourrir ; j'ai au Bengale des vieillards qui ont servi sous Dupleix, et qui sont pauvres et ne reçoivent rien du Directoire.

J'ai des familles de colons ruinés par la guerre, et qui demandent des indemnités à Paris. Vous savez comment Paris leur

répond ? Il n'ouvre pas leurs lettres. J'ai de malheureux bretons qui attendent de moi un peu d'argent pour cultiver des terres à Pulo-Pinang, aux Célèbes et à Madura. Ce que la France ne peut faire, je m'efforce de le tenter, moi. Je donne des pensions aux invalides, des indemnités aux ruinés, des ressources aux défricheurs ; le bon Davidson, ami secret de la France, est mon dépositaire ; il fait valoir notre peu d'argent. Sa plantation, dans laquelle tous nos pauvres ont un intérêt à leur insu, donne déjà les plus belles espérances. Mais vous comprenez que les besoins absorbent tout dans le présent, car ma famille est trop nombreuse. Oui, c'est chose triste, je le sens, d'arrêter des navires de commerce et de prendre leur cargaison ; mais nous avons perdu, nous Français, tous nos vaisseaux marchands sur les mers, et tous nos vaisseaux de ligne à Aboukir. Il nous reste, dans l'Océan Indien, une coquille de noix, ce Breton où nous sommes, et, avec cet atome, il faut faire vivre et consoler ceux qui meurent de faim et désespèrent de l'avenir. Maintenant, cher comte, êtes-vous d'avis de prendre ce trois-mâts qui vient à nous ?

Le comte Raymond, releva fièrement la tête et dit :

— J'avais mis l'épée à la main pour vous suivre chez les pirates de Timor, et vous avez paru satisfait de mes humbles services. Aujourd'hui, quand on a signalé une voile marchande à l'horizon, et en vous voyant faire vos préparatifs

d'abordage, j'ai pris l'énergique résolution d'assister à cette affaire en simple spectateur, si je ne pouvais vous en détourner par mes conseils. Mais, en écoutant vos nobles paroles, mon cher Surcouf, je vous prie d'oublier mes conseils comme j'oublie ma résolution. J'irai à Samarang quand Dieu m'y enverra ; je suis à vos ordres, mon épée est à vous, je reste sous votre drapeau, et je le défendrai comme si c'était le mien.

Surcouf remercia par un geste et un sourire et ne parla plus, pour mieux préparer l'action.

Le Breton rasait l'eau comme un oiseau de mer. Les marins s'occupaient des préparatifs de l'abordage avec autant de calme que s'il se fût agi d'un débarquement.

Après avoir jeté un coup d'œil sur sa toilette de bord, le comte Raymond ne la jugea pas digne d'un jour de bataille, jour qui doit toujours être regardé comme le dernier, et il descendit à sa cabine pour choisir tout ce qu'il avait de mieux pour les grandes occasions, (les fêtes ou les funérailles.)

Or percevait déjà, sans le secours des lunettes d'approche, le Star, couvert de ses voiles, et présentant une respectable bordure de canons.

(La suite à un prochain numéro.)